



P'tit journal

Mairie de Saint-Martin-du-Fresne :
37 Grande rue - 01430 SAINT-MARTIN-DU-FRESNE
Tél. 04 74 75 70 79 - E-Mail: mairie@saintmartindufresne.com

Printemps 2014



Le mot du Maire

En ce début d'année 2014, vous avez été invités à élire un nouveau conseil municipal pour les six prochaines années. Je vous avais annoncé, lors des vœux du maire, que je serai candidat à ce scrutin, et c'est ainsi que nous avons présenté à vos

suffrages la liste « *Saint-Martin : horizon 2020* ».

Vous avez été plus de 57 % des inscrits à voter le 23 mars 2014, ce dont nous pouvons tous nous féliciter, compte tenu qu'il n'y avait qu'une seule liste en présence, et que le résultat était donc connu d'avance. Trois votants sur quatre ont apporté leur suffrage à notre liste, ce qui me permet d'apprécier la légitimité du conseil municipal nouvellement installé, dès la fin du mois de mars.

Dans les pages intérieures de ce « *P'tit journal du printemps 2014* », vous trouverez la présentation des membres de ce nouveau conseil, avec neuf nouveaux conseillers. Vous aurez aussi la liste des commissions avec leur composition, ainsi que la représentation auprès des divers syndicats.

C'est une équipe motivée et dynamique qui a pris à bras-le-corps les dossiers de la commune, pour mettre en œuvre les engagements que nous avons pris lors de la campagne électorale. Le travail sera facilité par une situation des finances saine qui permettra de répondre aux attentes des San-Martinois.

Le budget 2014, qui ne prévoit que des dépenses qualifiées d'obligatoires pour cette première année, a été voté par la précédente mandature qui ne pouvait pas anticiper trop de travaux, sans connaître la composition de la nouvelle assemblée communale. Du côté des recettes, vous constaterez, dans le chapitre dédié à ce budget à l'intérieur de ce journal, que le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de maintenir les taux d'imposition des années précédentes.

En matière d'impôts, s'ils restent les mêmes en volume, pour tous les contribuables, ils seront ventilés de manière différente entre la commune et la Communauté de Communes du Haut-Bugey.

La nouvelle Communauté de Communes du Haut-Bugey (CCHB) est aujourd'hui installée, avec son président, Jean Deguerry,

entouré de douze vice-présidents, selon les compétences attribuées à cette collectivité territoriale. Les commissions, installées le 15 mai, travaillent déjà au service des 60 000 habitants de notre bassin de vie. Le siège provisoire de cette CCHB est situé rue René-Nicod à Oyonnax, avant d'occuper des bureaux rénovés dans l'ancien immeuble des impôts, esplanade Charles-de-Gaulle à la Grenette.

Par ce nouveau mot du maire, je veux encore intervenir pour vous réclamer un peu plus de civisme, en respectant notamment le cadre de vie qui vous entoure. En effet, en matière de collecte des ordures ménagères, par exemple, je vous demande de conserver vos sacs chez vous jusqu'au lundi soir 18 heures, avant de les sortir sur la voie publique ou de les poser dans les containers, lorsque ceux-ci sont à proximité de votre résidence. Je vous en remercie par avance.

Je veux aussi profiter de cette communication pour souhaiter une bonne et heureuse retraite à notre ami Roger, qui a fait valoir ses droits à une nouvelle activité à compter du 1^{er} juin de cette année. Que de belles journées de jardinage, de pêche, en famille, te permettent de profiter au maximum de ce temps libre.

À la fin du mois d'avril, j'ai reçu un courrier écrit et signé par plusieurs enfants de Saint-Martin, une demande légitime pour pratiquer un sport qu'ils aiment et qui ne m'a pas laissé insensible. Avec le conseil municipal nous mettrons tout en œuvre pour répondre au mieux à leur attente.

Je vous souhaite de bonnes vacances d'été à Saint-Martin-du-Fresne ou ailleurs. N'oubliez pas l'opération « *tranquillité vacances* » si vous quittez votre domicile plusieurs jours, la gendarmerie nationale veille alors sur votre résidence pendant votre absence. ■

Dominique Turc

Sommaire

L'actualité
de la municipalité P 2 à 11

Vie associative P 12 à 18

Clin d'œil P 19

Calendrier
des manifestations P 20

Nos joies, nos peines P 20

L'actualité de la Municipalité

● LE CONSEIL MUNICIPAL

Le 23 mars dernier, les San-Martinois ont voté. Monsieur le Maire, ses adjoints et les conseillers municipaux sont à pied d'œuvre pour gérer les intérêts de la commune.



Au centre de la photo (8), Dominique **Turc** entouré de son équipe :

- | | |
|---|--|
| 1 - Sandrine Vaudon | 9 - Florence Vignon |
| 2 - Pierre Girod | 10 - Michel Velas |
| 3 - Hervé Ligny (1 ^{er} adjoint) | 11 - Christelle Ecoffard (2 ^e adjoint) |
| 4 - Clémence Denuelle (4 ^e adjoint) | 12 - Pierre Burgat (3 ^e adjoint) |
| 5 - Séverine Perraudeau | 13 - Christophe Jacquemet |
| 6 - David Gauthier | 14 - Jean-François Durafour |
| 7 - Nathalie Righetti | 15 - Brigitte Humbert |

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSIONS	RESPONSABLES
Finances	Responsable : Dominique Turc, Christelle Ecoffard, Jean-François Durafour, Christophe Jacquemet
Travaux & Urbanisme	Responsable : Pierre Burgat, Hervé Ligny, Christelle Ecoffard, Michel Velas, Pierre Girod
Environnement - Déchets	Responsable : Hervé Ligny, Michel Velas, Brigitte Humbert, Florence Vignon
Forêts & Chemins	Responsable : Jean François Durafour, Pierre Burgat, Michel Velas, David Gauthier
Communication - P'tit Journal & Site Internet	Responsables : Brigitte Humbert et Florence Vignon, Dominique Turc, Michel Velas, Séverine Perraudeau
Animation Culture Fleurissement Vie Sociale et Associative	Responsable : Séverine Perraudeau, Brigitte Humbert, David Gauthier, Sandrine Vaudon Interlocutrices Folklories : Sandrine Vaudon, Brigitte Humbert
Relations avec les Jeunes Petite Enfance Rythmes Scolaires	Responsable : Clémence Denuelle, Dominique Turc, Séverine Perraudeau, Sandrine Vaudon

L'actualité de la Municipalité

Appels d'Offres	Président : Dominique Truc Titulaires : Hervé Ligny, Christelle Ecoffard, Pierre Burgat Suppléants : Michel Velas, Christophe Jacquemet, Pierre Girod
Bâtiments Communaux Économies Énergie Développement Durable	Responsable : Pierre Burgat, Hervé Ligny, Pierre Girod, Jean-François Durafour
Personnel Communal	Responsable : Nathalie Righetti, Pierre Girod, Pierre Burgat, David Gauthier, Sandrine Vaudon
Matériel Communal	Responsable : Hervé Ligny, Pierre Burgat
Cimetière	Responsable : David Gauthier, Nathalie Righetti, Séverine Perraudeau
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Président : Turc Dominique Représentants du Conseil municipal : Christelle Ecoffard, Nathalie Righetti, Michel Velas, Florence Vignon Représentants nommés par le maire : Élisabeth Burdet, Nicole Schouwey, Marie-Noëlle Pelisson, Bernard Dalloz
Comité Consultatif Communal des Sapeurs Pompiers	Président : Dominique Turc Titulaires : Nathalie Righetti, Michel Velas Suppléants : Sandrine Vaudon, Hervé Ligny
Recensement 2015	Hervé Ligny
Correspondant Défense	Nathalie Righetti

REPRÉSENTATION AUX INSTANCES EXTERNES

INSTANCES	REPRÉSENTANTS
Communauté de Commune du Haut Bugey (CCHB)	Titulaires : Dominique Turc Suppléante : Nathalie Righetti
Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier	Propriétaires titulaires : Non pourvus pour l'instant Propriétaire suppléant : Non pourvus pour l'instant
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de la Combe-de-Vaux	Titulaires : Dominique Turc, Pierre Burgat, Jean-François Durafour Suppléants : David Gauthier, Pierre Girod, Hervé Ligny
SIVU Lange Oignin	Titulaire : Michel Velas Suppléant : Christelle Ecoffard
SIVU du Pont-Royat	Titulaires : Pierre Burgat, Hervé Ligny Suppléants : Christelle Ecoffard, Brigitte Humbert
Syndicat Intercommunal d'Énergie et de E-Communication de l'Ain	Titulaire : Pierre Burgat Suppléant : Nathalie Righetti
Syndicat Intercommunal d'Ini- tiative Forestière (S2IF)	Titulaires : Jean-François Durafour, David Gauthier Suppléants : Pierre Burgat, Michel Velas

● LE BUDGET 2014 ET LES TRAVAUX PRÉVUS

Les impôts locaux 2014

EN matière de budget, les recettes de celui-ci sont constituées, pour une large part, des contributions directes appelées aux habitants pour le compte des collectivités territoriales, qui se composent de trois taxes. Celles-ci se traduisent, pour vous, par la réception au cours du second semestre de l'année par deux avis d'imposition, l'un de taxe d'habitation et l'autre de taxes foncières (bâti et non bâti) selon vos propriétés.

L'augmentation de ces différentes taxes s'explique par la variation de deux paramètres :

- L'augmentation des bases de calcul qui sont notifiées par les services de l'état, sur lesquelles vos élus ne peuvent agir,
- L'augmentation du taux de chaque taxe, appliquée par décision du conseil municipal.

Le conseil municipal, lors de sa réunion consacrée à l'examen et au vote du budget pour 2014, a décidé, à l'unanimité, de maintenir l'effort contributif de chacun, au niveau de celui de l'année 2013. Ainsi, le taux des trois taxes reste identique à celui de l'année précédente. Concrètement, cela se traduit ainsi :

- Le taux de la taxe d'habitation est de 6,02 %, celui-ci, inférieur au taux 2013, représente la part de la commune, la différence, par rapport au taux de 11,48 %, étant appelée par la CCHB,
- Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 9,08 %,
- Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 38,63 %.

Quelles sont les raisons qui ont conduit le conseil municipal à ne pas augmenter les taux de ces trois taxes pour l'année 2014, comme il avait fait pour l'année 2013 :

- Les dépenses prévues pour cette année 2014, ne justifient pas une progression de ces taux d'imposition,
- L'installation au 1^{er} janvier 2014 de la Communauté de Communes du Haut-Bugey, avec transfert de certains impôts :
 - La Contribution Foncière aux Entreprises qui ne sera plus appelée par la commune,
 - Les taxes appelées les années précédentes par la CCLN (Communauté de Commune Lac de Nantua), qui peuvent varier à la baisse ou à la hausse, dans le but d'être harmonisées dans les prochaines années sur tout le territoire de la CCHB, sachant que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères reste toujours fixée au taux de 11 %.

Comme pour les impôts de la commune, la CCHB s'est engagée dans une maîtrise des taux d'imposition, tout en répondant aux attentes des habitants de notre territoire.

Au budget de l'année 2014, différents travaux et actions sont prévus à la section investissement du budget. Les plus importants sont :

- L'aménagement de l'entrée nord du village, après la démolition, l'année dernière, de la maison « Duborget », pour un montant d'environ 200 000,00 euros, une somme identique sera prévue aussi sur l'exercice 2015,
- La réfection de la voirie du lotissement de la Crozette, pour 100 000 euros,
- L'aménagement d'espaces supplémentaires au columbarium pour 25 000,00 euros.

Ce budget, préparé avant l'échéance des élections municipales du 23 mars, a été raisonnable en terme de dépenses, ne retenant que des travaux obligatoires qui n'engageaient pas la nouvelle municipalité issue des urnes. ■



● CONTRAT D'AFFERMAGE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT AVEC VÉOLIA



UNE commission du conseil municipal a travaillé toute l'année 2013 pour établir un nouveau contrat d'affermage, concernant :

- La gestion du service de distribution de l'eau,
- et la gestion du service d'assainissement pour le traitement des eaux usées.

En effet, le dernier contrat d'affermage avait été signé au cours de l'année 2001 et avait été révisé une seule fois jusqu'à cette année 2013. Il avait été conclu pour 10 années et a été prolongé un an après 2012.

À l'issue du travail de la commission, le conseil municipal a décidé, en fin d'année 2013, l'attribution du contrat d'affermage pour la distribution de l'eau et le traitement des eaux usées à VÉOLIA Environnement, pour une durée de 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014, avec des clauses de révision régulières.

Quels sont les services apportés par ce nouveau contrat ?

➤ Pour la commune :

- Remplacer les derniers branchements en plomb toujours en service,
- Réduire au maximum les fuites sur le réseau, pour vérifier chaque année un taux de rendement du réseau supérieur à 80 %,
- Les plans des réseaux informatisés et mis à jour régulièrement, accessibles par internet,
- Un entretien annuel des conduites des eaux usées, ainsi que des grilles, et une surveillance par caméra du réseau d'assainissement.

➤ Pour les abonnés :

- Le télé-relevé, qui facilite la lecture à distance de l'index de votre compteur d'eau pour permettre d'avoir une facture intermédiaire avec une consommation réelle et la possibilité de connaître sa consommation autant que de besoin,
- Des engagements garantis par la charte client de VÉOLIA Eau, comme :
- L'intervention urgente en moins de 2 heures, ceci 24 heures sur 24, en cas de problème d'alimentation d'eau,
- Des rendez-vous respectés,
- Des contrôles réguliers de l'eau,
- Des réponses rapides sur la qualité de l'eau, par téléphone, par écrit,
- Une facture détaillée qui peut être aussi expliquée par téléphone ou par écrit,
- Des délais d'installation d'un branchement garantis, après devis suivant la visite des lieux,
- Des démarches d'abonnement et de résiliation facilitées par téléphone, avec une réactivité sans faille,
- Des études personnalisées en cas de difficultés, notamment financières pour l'abonné, en maintenant l'alimentation de l'eau.

VÉOLIA s'engage à fournir un accès par internet ainsi qu'une application mobile pour Smartphones.

Le travail mené toute l'année 2013 par la commission a été de limiter l'augmentation du coût du m³ d'eau, malgré les nouveaux services proposés, tout en s'assurant de la qualité du service rendu par VÉOLIA.

Pour éviter une trop brute augmentation, nous avons négocié la réévaluation du prix de l'eau lissée sur les 4 prochaines années, à raison d'environ 2,75 % par an. ■



● MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

EN 2011 avaient débuté les premières réflexions quant à ce projet de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire, l'idée étant de maintenir une offre de soins de qualité sur le secteur en réunissant les professionnels de santé dans un même lieu pour le confort de nos concitoyens.

Voilà aujourd'hui ce projet concrétisé, puisque lors de la lecture de votre P'tit journal, certains professionnels de santé auront certainement déjà pris possession des lieux, les autres seront installés d'ici le mois de septembre.

C'est après quelques aléas liés aux intempéries et aux impondérables habituellement rencontrés dans le bâtiment, que les travaux ont été réceptionnés au mois de juin. Notre commune, la communauté de communes et les professionnels de santé sont heureux de vous accueillir dans ce complexe spacieux, moderne et fonctionnel.

Ce sont donc 12 praticiens de 7 spécialités différentes qui investiront un établissement flambant neuf:

- 4 médecins (les docteurs Chantran, Ambroise, Marquette, Baradel)
- 2 kinésithérapeutes (M^{me} Buisson, M. Sorain)
- 2 cabinets d'infirmiers (M^{me} Goyffon, M. Grasset)
- 1 diététicienne (M^{me} Lombard)
- 1 sage-femme (M^{me} Boeglin)
- 1 pédicure - podologue (M^{me} Voillet)

À noter que les Docteurs Marquette et Ambroise partagent un seul et même cabinet et qu'un 4^e cabinet reste vacant pour accueillir un nouveau médecin.

Le groupe médical souhaite informer la population que :

- Chaque praticien conserve son numéro de téléphone actuel (il n'y aura pas de numéro central),
- Cette maison de santé n'est pas une maison médicale de garde.

En effet, cette structure n'offre pas de soins en dehors des horaires habituels d'ouverture. Les demandes de soins en dehors des horaires habituels sont toujours dirigées vers la maison médicale de garde d'Oyonnax. ■



● LA POSTE: HIER - AUJOURD'HUI

APRÈS quelques années de non-activité et quelques mois de travaux, l'ancienne poste de Saint-Martin a revêtu une nouvelle robe, un nouveau nom et une nouvelle fonction.

Les travaux ont débuté en août 2012, et se sont terminés début juin 2014, la durée ayant été prolongée à cause du désamiantage non prévu au départ.

La façade et les fenêtres ont été entièrement refaites, lui apportant ainsi une nouvelle jeunesse.

À l'intérieur, les logements de fonction deviennent cinq appartements également rénovés, gérés par **Dynacite** :

1 T4 Duplex - 1 T4 - 2 T3 - 1 T2

En bas, à la place du bureau de Poste (ou PTT pour les nostalgiques), nous disposons à présent d'une salle des associations d'une superficie d'environ 52 m², avec une capacité d'accueil allant jusqu'à 50 personnes. En annexe, ont été ajoutés un coin cuisine et des sanitaires, sur une superficie d'environ 24 m². Cette salle a été conçue pour pouvoir accueillir des personnes handicapées (toilettes aux normes, largeur des portes adaptée pour faciliter le passage des fauteuils roulants...).



La cour intérieure a été goudronnée et transformée en parking privé réservé uniquement aux logements (4 places, dont 1 pour handicapé).

L'« Ancienne poste » ne portera désormais plus ce nom, mais celui de « **Salle des associations** ». ■

INFOS PRATIQUES

Réglementation à propos du bruit

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore telle que: tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage... (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



Déchetterie d'Izernore

ZI SurCham pagne - T él. : 0474491237

Cet équipement reçoit les déchets encombrants et autres :

- Encombrants ménagers, métaux, gros cartons, végétaux, emballages plastique et polystyrène,
- Bois, huiles, batteries, pneus, textiles, gravats,
- Déchets toxiques et leurs contenants...

Horaires d'ouvertures

Hiver

Du dernier dimanche d'octobre au dernier dimanche de mars

- Du lundi au jeudi de 14h00 à 17h30
- Les vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Été

Du dernier dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre

- Du lundi au jeudi de 14h à 19h30
- Les vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h30

Fermée les dimanches et jours fériés

ATTENTION : tout dépôt hors de l'enceinte de la déchetterie est interdit et passible d'une contravention.

● NOS ORDURES MÉNAGÈRES

FIN 2013, le SIDEFAGE a fait une étude sur le tri des ordures ménagères de la CCLN et des communes de Brion, Maillat et Saint-Martin en particulier.

Suivant une méthodologie bien précise, nos ordures ont été examinées et les résultats sont les suivants :

➤ 16 kg/an/habitant de bouteilles plastiques, d'emballages aluminium et métalliques :

78 % du gisement n'est pas correctement trié,

➤ 34 kg/an/habitant de journaux, revues, papiers, cartons gris, cartonnettes, briques de liquide alimentaire :

53 % du gisement n'est pas correctement trié,

➤ 11 kg/an/habitant de déchets divers (en grande majorité des textiles),

➤ 97 kg/an/habitant de déchets alimentaires résiduels, dont 2,6 % de produits alimentaires non débballés, non consommés,

➤ 43 kg/an/habitant de déchets compostables :

20 % des ordures ménagères pourraient être compostées.

Nous sommes une commune rurale, nous devons faire un effort pour réduire ce pourcentage. La commission « environnement déchets » vous apportera différentes solutions pour baisser ce taux.

En conclusion, **53 % des ordures ménagères peuvent faire l'objet de tri ou de compostage**, ce qui aurait représenté pour l'ex-CCLN en 2013 une économie de 69000 € !

Nous constatons que le changement de nos comportements prend du temps.

Nous vous demandons donc de trier le mieux possible vos ordures ménagères et de ne pas mettre dans les containers des produits qui doivent aller à la déchetterie...

Remarques et rappel

En ce qui concerne les ordures ménagères, il a été constaté qu'après le passage de la benne à ordures le mardi matin, de nombreux sacs sont remis sur les trottoirs dans le courant de la semaine.

Nous vous rappelons que les sacs de déchets ménagers doivent être conservés à votre domicile et déposés seulement le lundi en fin de journée pour le ramassage afin d'éviter tout risque de nuisances pour les riverains (destruction des sacs par les animaux et odeurs).

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre participation



COLLECTE DES TONTES

Dans le cadre de la réduction des déchets, la « commission environnement » étudie la possibilité de mettre à la disposition des habitants, une benne pour la collecte uniquement des tontes.

Suite à cette expérience, si le principe fonctionne correctement, l'opération sera poursuivie.

Si, au contraire, nous trouvons autre chose que des déchets de tonte, ce service sera supprimé.

Nous vous tiendrons informés de la suite de cette opération.

● GESTION DES DÉCHETS VÉGÉTAUX PAR LES PARTICULIERS

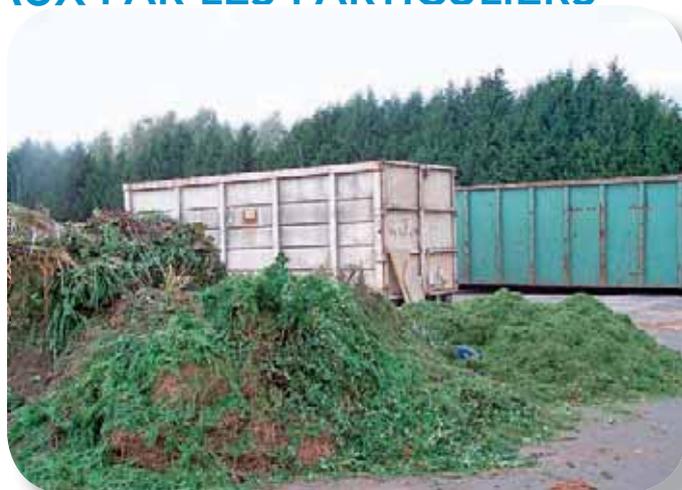
L'arrêté préfectoral du 6 octobre 2005 précise que :

Les déchets végétaux des parcs et jardins sont des déchets ménagers, partie fermentescible

En aucun cas, tous les déchets de bois provenant des débroussaillages, de la taille de haies, arbres et arbustes, de verdure provenant des tontes de pelouse, et de fleurs,

Ne doivent être déposés clandestinement sur la commune !

- ✓ La valorisation des déchets végétaux par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée.
- ✗ Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets ménagers est interdit.



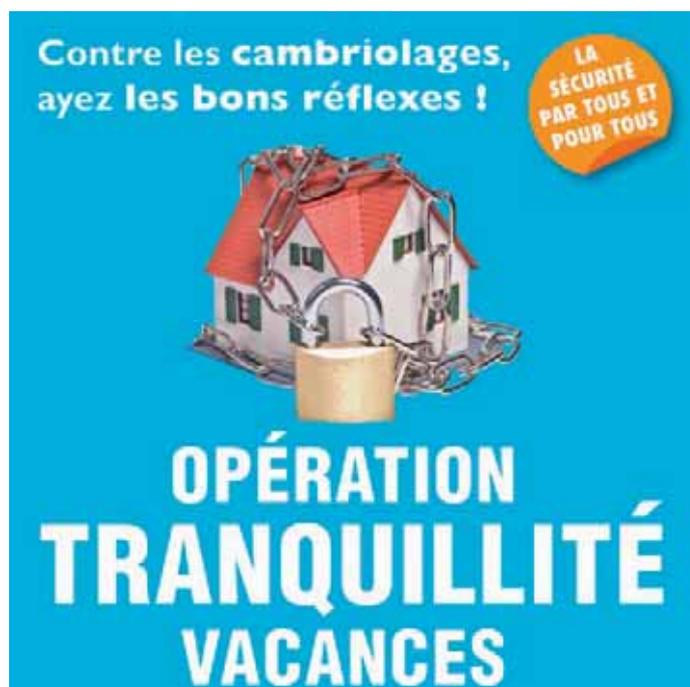
Aussi pour le bien de tous,
nous vous demandons de respecter ces quelques règles citoyennes

● OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

CHAQUE année, à l'approche des départs en vacances, la question récurrente de la protection des habitations et des entreprises contre les intrusions préoccupe leurs résidents. Afin de prévenir les cambriolages et fort des résultats positifs de l'année dernière, les forces de gendarmerie renouvellent l'Opération tranquillité vacances. Ce dispositif est entièrement gratuit et peut être mis en place pour une période d'une à plusieurs semaines, mais aussi à l'occasion d'un grand week-end (trois jours minimum). Sur simple demande, des rondes régulières sont effectuées par la gendarmerie, de jour comme de nuit, au plus près des maisons, appartements ou locaux inoccupés.

Après chaque passage, un avis est déposé dans la boîte aux lettres. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, un formulaire est à votre disposition à la mairie de Saint-Martin. Après l'avoir rempli, il vous faudra le déposer en mains propres à la Gendarmerie de Nantua, afin qu'un agent puisse vérifier, avec vous, toutes les données nécessaires au bon déroulement de l'opération. Si cette mesure rassure, ne négligez pas pour autant de prendre quelques précautions avant votre départ : protégez les issues, ne laissez pas traîner des objets à l'extérieur qui pourraient faciliter une intrusion, faites relever votre courrier et ouvrir les volets par un tiers, transférez si possible votre ligne téléphonique sur votre lieu de vacances...

Et enfin, puisqu'on en parle et qu'elles approchent à grands pas... excellentes vacances à tous ! ■



● LE RECENSEMENT

Obligatoire dès 16 ans

DÉPUIS janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger, munis de leur pièce d'identité française et du livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre 16^e anniversaire.

La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une **Attestation de Recensement** à conserver précieusement.

En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. ■



● LES FOLKLORIES 2014

➤ Dans le cadre des Folklories 2014, une parade aura lieu le vendredi 11 juillet à 18h30 sous le hangar communal de Saint-Martin-du-Fresne avec, cette année, un groupe folklorique venant du **Gabon** :

Ballet « **Mbeng N'tam** »

➤ Les jeux intercommunaux « Les Interlacs » se dérouleront le dimanche 6 juillet 2014 sur l'Esplanade du Lac de Nantua.

Voici le programme de la journée :

- À 9h00 précises : Interlac des jeunes (enfants de 7 à 14 ans)
- À 11h45 : défilé costumé dans les rues de Nantua (thème libre) accompagné par une animation musicale (avec ou sans char)
- À 13h00 : repas sous chapiteau
- À 15h30 : Interlac des adultes
- À 18h30 : remise des prix

Avec la présence d'un animateur pour commenter et animer les jeux.

En ce qui concerne les jeux du matin pour les enfants, vous devriez, au moment de la lecture de cet article, avoir déjà reçu les informations concernant les inscriptions et l'organisation de cette matinée, par l'intermédiaire des enseignants. ■

Si vous êtes intéressés pour venir soutenir et encourager les équipes de Saint-Martin-du-Fresne (enfants et adultes) : rendez-vous le dimanche 6 juillet 2014 à partir de 9h00 sur l'esplanade du Lac de Nantua.

● CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

LA commune de Saint-Martin-du-Fresne mettra à votre disposition une permanence sociale dès la rentrée de septembre 2014. Christelle Ecoffard, votre principale interlocutrice, vous accueillera un jeudi sur deux (semaines paires, hors jours fériés), de 9h30 à 11h30, et ce, dès le 4 septembre 2014.

Cette permanence viendra en aide aux personnes ou familles en difficulté afin de les orienter, les conseiller ou les accompagner en fonction de leurs demandes et leurs besoins. Christelle Ecoffard se chargera d'établir un plan d'actions pour chaque dossier présenté, en accord et avec le soutien d'une assistante sociale.

En aucun cas, nous n'intervenons à la place des demandeurs, mais avec ceux-ci. Si vous ressentez le besoin de rencontrer Mlle Ecoffard, merci de bien vouloir prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie. ■

● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



L'ANNÉE 2013 s'est terminée sur une note nostalgique suite au départ de Jean-Claude Bougeot vers un nouveau lieu de vie, qu'il a choisi, à quelques « miles » de Saint-Martin. Nous lui souhaitons beaucoup de bonnes lectures et surtout une santé qui lui laisse accomplir ce qu'il apprécie.

En 2014, le programme des rencontres avec le public (adultes et ou enfants) a été fixé comme suit :

➤ Les 9 et 16 janvier: après-midi réservée aux enfants de l'école primaire: animation sur les ours (conte sur ce thème pour les maternelles de la moyenne et grande section, ainsi que le cours préparatoire et séance découverte des différentes espèces vivant dans le monde pour les classes des cours élémentaires et cours moyens), grâce au prêt de tableaux et livres par la bibliothèque départementale de l'Ain. Ces temps ont été animés par les bénévoles accompagnés des enseignants.

En outre il avait été demandé aux enfants qui le souhaitent, d'apporter un « ours doudou ». Un bon nombre d'ours nous ont été prêtés et exposés à la bibliothèque jusqu'au 17 janvier.

➤ Mise en place d'un atelier « initiation à la généalogie » durant le 1er semestre de l'année à raison d'une réunion par mois (début fin février). Initié par Monique Vuillermoz, membre de l'équipe de bénévoles de la bibliothèque, il a été proposé aux San-Martinois en janvier par le biais d'un imprimé à compléter, distribué dans les boîtes aux lettres. Dix personnes ont répondu favorablement, ce qui a permis de le voir débiter en février, à raison d'une réunion par mois. Un point sur cette activité animée par Monique sera fait en juin par l'équipe.

➤ Le 21 février la présentation des acquisitions a été suivie d'une dégustation de bugnes. À noter que cette animation n'a pas rencontré le succès escompté, aussi l'équipe a décidé de ne pas renouveler cette action. Les nouveautés seront mises en évidence à la bibliothèque afin que les lecteurs puissent en prendre connaissance durant les permanences du vendredi après-midi.

➤ Le 7 novembre prochain, en soirée, projection gratuite à la bibliothèque, d'un film animalier tourné dans le Bugey et réalisé par Agnès George et Joël Brunet (résidents du Haut-Bugey). Ces derniers se chargeront à la fois de la projection et de l'animation de ce temps de rencontre avec le public qui, nous l'espérons, viendra nombreux les écouter, parler de ce tournage.

➤ Dans la 1^{re} quinzaine du mois de décembre, l'équipe réfléchit sur le choix d'un conte qui pourrait être animé par les bénévoles, et proposé aux enfants du groupe scolaire après accord de Monsieur le Directeur, qui sera contacté en septembre prochain.

L'équipe a eu le plaisir d'accueillir, en février, un nouveau membre en la personne de Michel Edet.

Bienvenue à Michel

Nous aimerions qu'il ne soit pas le seul à nous rejoindre en cette année 2014, aussi n'hésitez pas si vous avez un peu de temps à consacrer à cette activité !

Nous rappelons que la bibliothèque (salle sous la Mairie, près de l'arrêt de bus) est ouverte tous les vendredis de 15h00 à 18h30, que les prêts de livres sont gratuits pour tous les San-Martinois.

L'équipe vous souhaite beaucoup de bonnes lectures ! ■



● CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié poursuit son chemin à petits pas... c'est normal pour des personnes âgées!

CHACQUE mercredi voit 20 à 25 personnes se réunir afin de passer un bon moment. Après avoir tiré les rois le 8 janvier, fêté plusieurs anniversaires et naissances, assisté à deux journées publicitaires, les adhérents termineront l'année par un repas gastronomique. Les membres du club ont toutefois été très attristés par le décès du mari de leur présidente, Claude. Tous lui ont manifesté leur tristesse et leur soutien ainsi qu'à sa famille. ■

● SOU DES ÉCOLES

Arbre de Noël - 20 décembre 2013

Cette année, l'arbre de Noël a changé de formule à la demande des enseignants (approuvé lors de la réunion de préparation par les bénévoles du sou). En effet, le cumul « repas de Noël » et « goûter du sou » entraînait pas mal de gaspillage, dans une période où beaucoup de gens manquent.

Les goûters (allégés...) ont eu lieu dans les classes pour les plus grands et dans la salle de la garderie pour les plus petits. Une histoire lue par le père Noël aux petits a permis à ces derniers de passer plus de temps auprès de celui qu'ils attendent toujours avec beaucoup d'impatience.

Pour les cadeaux, le père Noël a pensé que les livres étaient plus en adéquation avec l'esprit de l'école. Sans compter qu'il a amené les habituels cadeaux de classe (équipements hockey, échasses...).

La soirée du sou était très conviviale avec les habituelles difficultés du discours de remerciement.

Opération dictionnaire

Il a été décidé, l'année dernière, d'offrir à tous les enfants de l'école, un dictionnaire, dès leur entrée en CM1, afin qu'ils puissent l'utiliser pour leurs deux dernières années de primaire et l'emmener avec eux pour la 6^e.

La première distribution a été faite cette année pour les élèves de CM1 et CM2 avec reconduction toutes les années pour les élèves entrant en CM1.

Marché aux fleurs - 17 mai 2014

Le marché aux fleurs s'est déroulé sous le soleil (une fois n'est pas coutume) avec des produits achetés cette année aux serres du Berthiand.

Sans présumer du résultat, nous remercions les San-Martinois et San-Martinoises pour leur présence lors de cette manifestation durant laquelle nous avons vendu la plus grosse partie de notre stock. ■

Calendrier des manifestations à venir

- **VTtathlon** : 6 septembre 2014
Repas du soir sous le hangar de Chamoise
- **Vide grenier** : 5 octobre 2014
Repas de midi : diots, côtelettes, saucisse, frites
- **Ronde des sangliers** : 18 octobre 2014
Soupe à l'oignon, vin chaud et plusieurs animations
- **Arbre de Noël** : 19 décembre 2014



● LES AMIS DE LA TOUR

LE 14 juin dernier ont eu lieu « **les feux de la Saint-Jean** ». Comme l'année dernière, une animation médiévale a été proposée : « **La Seigneurie de Mont Denis** », jongleurs, cracheurs de feu, combats d'épée... un vrai voyage dans le temps qui a ravi grands et petits !

Cette année, nous nous sommes régalés avec une paella et comme d'habitude, le buffet de desserts était composé de spécialités préparées par chacun.



Le 13 juin 2015 aura lieu la fête de la commémoration du 500^e anniversaire de la naissance de Sébastien Castellion. Les préparatifs de ce grand et laborieux projet avancent lentement... mais sûrement ! ■

● COMITÉ DES FÊTES

LE mardi 18 mars dernier en début de soirée s'est déroulé sur notre commune le défilé du carnaval. Grâce à une météo clémente, c'est une foule nombreuse qui a répondu présente pour ce défilé. Les enfants, tout juste rentrés de vacances, se sont déguisés pour suivre le parcours partant depuis la place du Vivier. C'est ensuite à proximité de l'ancienne fromagerie que petits et grands se sont réunis pour voir Monsieur carnaval partir en fumée, puis partager un verre de vin chaud accompagné de bugnes...

Le 14 juillet 2014, notre commune commémorera le soixante-dixième anniversaire des assassinats de Louis Guy, Paul Delva et Fernand Ribollet, trois maquisards fusillés à Chamoise par l'occupant allemand. En partenariat avec la municipalité, le comité des fêtes souhaite participer à ce devoir de mémoire en organisant, le 14 juillet 2014, une balade à Chamoise, sur les lieux même des faits. Par ailleurs, à l'occasion de cette journée, les membres des familles des disparus seront conviés et un habitant de notre commune, présent lors de cette terrible journée, nous relatera les événements qui ont marqué à jamais notre histoire collective. Cette promenade, dont le niveau sera accessible à tous, s'adressera aux adultes, comme aux plus jeunes et permettra de découvrir les sentiers de randonnée dernièrement balisés sur Saint-Martin.

Les modalités d'organisation de cette journée particulière seront communiquées prochainement par voies de presse et d'affichage.

Quelques jours plus tard, le samedi 19 juillet, c'est une nouvelle fois le plateau de Chamoise qui sera à l'honneur avec la traditionnelle fête d'été... À cette occasion, le comité des fêtes lance un nouvel appel aux bonnes volontés. Les personnes qui souhaitent s'investir dans la vie de notre village, régulièrement ou occasionnellement, peuvent se faire connaître auprès des membres du comité. ■



● FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie

LE 16 mars, le bal annuel du comité FNACA s'est déroulé à la salle Mogador à Montréal : des danseurs, de la belle musique avec « Pierrot Musette », tout a été parfait.

Puis, le 19 mars, ce fut la commémoration du cessez-le-feu en Algérie. Une foule nombreuse a accompagné au monument aux morts de Nantua M^{me} la Sous-Préfète et de nombreux maires et personnalités. Un repas convivial a réuni ensuite 76 personnes au restaurant Belle Rive. La FNACA est heureuse de constater que chaque année, un grand nombre de personnes commémore le cessez-le-feu et que les jeunes hommes tués lors de cette guerre ne sont pas oubliés. ■



● THÉÂTRE

CONTRAIREMENT à ce que prétendait Étienne Chatiliez en 1988, la vie n'est pas un long fleuve tranquille... et la mise en route d'une troupe de théâtre non plus. Ainsi va la vie de notre toute nouvelle troupe des

Comedy'Ain

Fin 2013, nous vous annonçons un bilan favorable quant à nos Ateliers Théâtre, en attendant le choix et la préparation de notre première pièce, programmée pour septembre à décembre 2014.

Mais tout n'est pas si simple et paisible...

Ainsi, nous avons été contactés par les **Z'égarés**, troupe de théâtre amateur de Samognat, afin de les aider à compléter leur casting. Ils avaient choisi leur pièce, « **Au camping des Flots Bleus** », mais suite à différents aléas, il leur a manqué 3, puis 4, puis 5, et même jusqu'à 6 acteurs. Les Comedy'Ain ont immédiatement répondu à l'appel.

Ainsi Philippe, Muriel, Yohan, Sébastien, Laura et Brigitte ont pu prendre quelques vacances au Camping des Flots Bleus, sous la direction des Z'égarés, pour 8 représentations mémorables entre le 8 février et le 5 avril.

Philippe et Brigitte en ont profité pour présenter une parodie et un sketch de Shirley et Dino avant et après la représentation de la comédie d'Yvon Taburet.

Mais peut-être le saviez-vous déjà, car nous avons vu de nombreux San-Martinois dans le public de Samognat... Vous pouvez consulter les albums photos disponibles dans la galerie 2014 de notre site Internet.

Pendant ce temps, nous avons choisi la pièce prévue pour Septembre à Décembre, interprétée par les Comedy'Ain au grand complet, cette fois. Il s'agissait de « **Biquettes, Fusibles et Alambics** », comédie policière de Nicolas Raevens, auteur Belge. Nous avons pu en commencer les répétitions tous les vendredis.

Mais malheureusement, des ennuis de santé ont réduit le nombre d'acteurs de 10 à 9, et nous avons été contraints d'abandonner cette pièce, faute d'avoir pu trouver un remplaçant pour le rôle concerné. Cela est d'autant plus dommage que l'auteur lui-même avait prévu de faire la route depuis le canton de Namur en Belgique avec 20 acteurs et staff de sa troupe, afin de venir nous voir le 13 septembre prochain ! Nous nous sommes donc remis en chasse et avons trouvé une nouvelle comédie pour 9 acteurs et avons le plaisir de vous annoncer que nous allons jouer pour vous à l'automne prochain « **Les taupes n'attendent pas** », une comédie de Bernard Philippe. Les répétitions des Biquettes nous auront servis de complément aux Ateliers Théâtre, et nous sommes maintenant opérationnels, soudés et à fond, prêts à relever ce nouveau challenge.

Un dernier petit mot pour vous dire qu'une troupe ne se limite pas à ses acteurs et que nous avons besoin d'aide pour toute la gestion périphérique : concevoir et construire les décors, les amener et les assembler sur site, imaginer et aménager la décoration de la scène, les costumes... Nous aurons également besoin de souffleurs/souffleuses et lors des représentations de l'aide pour préparer la salle, tenir les entrées, la buvette, ou toute autre assistance quelle qu'elle soit. Nous accueillons toutes les bonnes volontés. N'hésitez pas à nous contacter et prenez part à l'**Aventure** !

Merci à vous. ■

Que la Farce soit avec vous !

Contactpartél éphone : 0474756639

Et sur Internet :

contact@comedy-ain.fr

www.comedy-ain.fr

[facebook.com/ComedyAin](https://www.facebook.com/ComedyAin)



● AMICALE DES DONNEURS DE SANG

LE 14 février dernier s'est tenue l'assemblée générale de notre amicale devant un bon nombre de participants, malgré la concurrence de la Sainte-Agathe pour les dames de Maillat. Les différents intervenants, dont le responsable de notre secteur, G. Tremaud, ont souligné la bonne santé aussi bien d'un point de vue humain que financier de notre amicale. Au cours de cette assemblée générale, M. Claude Schouwey a reçu un diplôme bien mérité pour 25 dons. À la fin de cette soirée, nous avons accueilli avec beaucoup de plaisir trois nouvelles entrées au conseil d'administration. Il s'agit de M^{mes} Josiane Tiso et Nicole Schouwey pour Saint-Martin et M^{me} Marie-Louise Perez-Campos pour Maillat. Un peu de rajeunissement bien apprécié des anciens, pour le premier don de l'année, le 26 mars.



En avril, nous avons participé au congrès départemental de l'Union des Donneurs de Sang Bénévoles à Villars-les-Dombes, avec en toile de fond, comme un leitmotiv, la mise en garde contre une dérive qui pourrait amener à prendre

le sang comme une marchandise et un rappel omniprésent que le don du sang doit rester un acte bénévole et gratuit. Prochains rendez-vous: mercredis 15 octobre et 24 décembre de 10h30 à 13h00, salle des Châteaux de Saint-Martin.

Eh oui ! La date est inhabituelle, mais peut-être est-ce l'occasion pour vous de faire un super cadeau de Noël à un malade.

Comme toujours, nous mettrons un point d'honneur pour que votre don soit un moment chaleureux et sympathique, pour lequel vous venez avec plaisir.

L'ambiance lors de ces séances est vraiment très bonne. Seule ombre au tableau, il manque beaucoup de San-Martinois parmi nos donateurs (si on fait une estimation en pourcentage par rapport à la population). L'âge limite a été repoussé à 70 ans. Même si vous pensez ne pas être en mesure de donner, venez quand même nous voir lors d'un don. N'hésitez pas à demander des renseignements à notre président, M. Chappuis, ou auprès de tout membre du bureau de l'amicale. Nous aimerions bien pouvoir annoncer dans le prochain **P'tit Journal** que le ratio de donateurs de sang San-Martinois est en augmentation ! ■



● LES CONSCRITS DE SAINT-MARTIN

CETTE association qui regroupe les jeunes du village effectue chaque année les tournées de brioches... Une fois encore, vous avez été nombreux à nous ouvrir vos portes avec beaucoup de générosité et un accueil chaleureux.

Nous vous remercions également pour votre présence à la fête patronale du village où nous avons eu l'occasion de vous retrouver sur les différents stands que nous avons tenus. Dans nos remerciements, nous n'oublions pas le Comité des fêtes pour son aide très précieuse.

En espérant que vous serez encore nombreux l'année prochaine... ■



● RETRAITE SPORTIVE

CONNAISSEZ-vous cette association de Nantua - Montréal-la-Cluse ?

Forte de plus de 200 adhérents et ouverte à toute personne de 55 ans et plus. Elle-même fait partie de l'association départementale du CODERS 01 et de la FFRS.

Son but : organiser des activités sportives dans un cadre convivial et sans esprit de compétition, afin de maintenir, d'améliorer le dynamisme et de conserver la santé de tous les adhérents du secteur Montréal La Cluse - Nantua - La Combe-du-Val.

Pour une cotisation unique de 39 €, de multiples activités sont proposées :

- Gymnastique,
- Randonnées pédestres,
- Raquettes à neige,
- Tennis de table,
- Pétanque,
- Tir à l'arc...

Ainsi, pour cette dernière activité, les archers participent à différentes rencontres dans la région Rhône-Alpes et organisent chaque année au Printemps un tournoi qui regroupe plus de 70 archers venant de 12 clubs tels que Villeurbanne, Chambéry, Belley, etc.

Outre les activités physiques, la retraite sportive propose d'entraîner les capacités cérébrales de ses adhérents en organisant chaque semaine des activités de scrabble, tarots ou ateliers mémoire.

Concernant le scrabble, l'activité se déroule le 2^e lundi de chaque mois à 14h00, à la salle des Châteaux de Saint-Martin.

Les San-Martinois, même non licenciés, peuvent venir participer

Ainsi vous connaissez un peu mieux la Retraite sportive. Si vous souhaitez aller plus loin dans la découverte, voici les coordonnées des co-présidents :

Robert Char don : 04 74 76 19 55

Yves Favre : 04 74 75 18 95

Notre site :

retraitesportivemontrealnantua.wifeo.com

Dans un prochain journal, nous vous ferons découvrir une autre activité du club. ■



● ANCIENS COMBATTANTS

LES Anciens Combattants ont tenu leur assemblée générale le 11 mars à la salle des Châteaux. Assemblée conviviale, de franche camaraderie, qui s'est terminée par la dégustation d'un excellent civet de sanglier préparé par le président Chappuis lui-même. Agréables moments qui se renouvelleront sans doute mais seront assombrés par le souvenir de leur copain Guy Guichon dont le départ subit les a tous choqués. Les Anciens Combattants voient leurs rangs s'éclaircir mais sont heureux de constater qu'à chaque cérémonie, des jeunes sont là pour perpétuer le souvenir. Ils espèrent aussi que le 11 novembre 2014 verra une foule nombreuse les accompagner au monument afin de fêter avec eux le centenaire de la fin de cette horrible guerre de 1914. ■

● ESMCV (Entente Sportive Saint-Martin - Maillat - La Combe-du-Val)

VOICI une saison de football qui s'achève et une autre qui redémarre.

En effet, après une saison très positive pour les catégories senior et jeune, le club vient de lancer la saison prochaine. L'entraînement senior est maintenu les vendredis soir uniquement au stade de Saint-Martin, afin d'accueillir de nouveaux joueurs. Concernant la catégorie jeune, les entraînements se poursuivent également afin de faire connaître leurs nouveaux coéquipiers aux joueurs montant d'une catégorie.

L'année prochaine nous mettrons en place une entente en U15 et U17 (moins de 15 et 17 ans) avec les clubs de Nurieux et Izernore.

Si vous désirez rejoindre notre club, vous pouvez appeler au numéro suivant :

M. Bassinet : 07 86 97 21 52



Prochaines manifestations :

- > **samedi 5 juillet** : galettes du club à Saint-Martin et Maillat
 - > **samedi 12 juillet** : concours de pétanque à 14 h 30 au stade de Saint-Martin-du-Fresne
- Merci et par avance, bonnes vacances à tous ■

● NOUVELLE SAISON POUR L'ÉQUIPE DU FLEURISSEMENT

NOTRE assemblée générale s'est déroulée fin novembre 2013. À cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir Annie pour renforcer l'équipe. Nous remercions vivement Élisabeth, notre secrétaire depuis plus de six ans, qui, désireuse de prendre un peu de recul, a cédé sa place à Martine qui assurera désormais cette fonction.

Cette année, des changements seront opérés sur plusieurs de nos massifs, de nouvelles variétés viendront agrémenter de récents décors que nous vous laisserons découvrir.

Un parterre a, entre autres, été réalisé devant l'ancienne fromagerie. Nous remercions les employés communaux pour leur intervention : le mur à présent rafraîchi permet la mise en valeur de ce nouveau massif.

Au mois de mai dernier, une réserve pouvant recevoir 20 m³ d'eau a été enterrée, permettant ainsi la récupération d'eau de pluie depuis la toiture de l'église. Il reste à présent à compléter ce dispositif avec un équipement d'arrosage automatique. D'ici la fin de l'année, les massifs de l'église pourront ainsi être alimentés en eau depuis cette réserve.

Comme vous pouvez le constater, les jardinières de fleurs sont déjà magnifiques. C'est grâce aux serres des horticulteurs Marvie et Valentin qui ont accueilli plus de 40

jardinières composées au fil de ces dernières semaines par l'équipe du fleurissement.

Grâce à notre fontainier Jacky, revenu en pleine forme du Maroc et d'un joli pèlerinage à Fatima, ce sont aujourd'hui plus de 24 points de fleurissement qui sont équipés d'arrosage automatique.

L'arrosage automatique permet de travailler sur les économies d'eau et c'est toujours dans cette démarche que nous allons pailler plusieurs massifs. ■



● QUELLE BELLE CROISIÈRE!

DEPUIS plus d'un an, le voyage des pompiers était minutieusement préparé avec la société *Ailleurs* et programmé pour la dernière semaine d'avril. Tout le monde était impatient de partir pour vivre une semaine inoubliable. C'est la deuxième croisière pour les pompiers, et quelle croisière! Le 26 avril, 49 personnes étaient prêtes pour leur voyage sur l'Adriatique: départ matinal à Saint-Martin, destination Venise! C'est après un voyage de plus de 10 heures, agrémenté d'un super casse-croûte, que nous embarquons sur notre bateau « *le Préziosa* », tout nouveau fleuron de MSC Croisière, baptisé en 2013. L'aventure pouvait enfin commencer!



1^{re} escale: Bari, Italie

Chacun d'entre nous a pu librement découvrir cette merveilleuse ville balnéaire de l'Italie du sud et déguster les fameuses gelati (crèmes glacées).

2^e escale: Katakolon, la saveur de la Grèce antique

Après avoir quitté le port, nous nous sommes dirigés vers **Olympie** pour visiter cet important site archéologique dévoilé au XIX^e siècle par une équipe d'experts allemands. L'excursion s'est terminée dans un restaurant de Katakolon, où nous avons assisté à un spectacle traditionnel populaire.

3^e escale: Izmir, Turquie

Après d'âpres négociations, certains groupes sont partis en taxi pour rejoindre le point de vue superbe d'un ancien château surplombant la ville, tandis que d'autres sont allés dans les souks à la recherche de sensations fortes.

4^e escale: Istanbul, Turquie

Journée bien remplie, entre la visite de **Topkapi Palace**, les mosquées **Sainte-Sophie** et **Sultanahmet**, la superbe Basilique Cistern et pour finir, l'incontournable **Grand Bazar**. Une journée en mer a ensuite permis à tous de bien se reposer.

5^e escale: Dubrovnik, Croatie

Au programme: visite de l'ancienne ville fortifiée, un vrai joyau classé par l'UNESCO. Pour les plus courageux, une balade en vélo était proposée, avec visite d'un moulin, dégustation de l'huile d'olive et des vins locaux.

Dernière escale: Venise, Italie

La croisière s'achève et pour notre dernière escale, nous avons terminé en beauté en visitant **Venise** et ses fameux Vaporettos qui nous ont transportés sur les Îles de **Murano**, célèbre pour sa verrerie et **Burano**, connue pour sa dentelle. Au retour, le dimanche, nous avons fait une petite halte à **Vérone**, chez Roméo et Juliette...

C'est ainsi que huit jours de détente, de visites et de gastronomie nous ont permis à tous de nous évader et d'oublier, durant un moment, tous les tracas du quotidien.

Plus de 3000 photos ont été prises, figeant ces moments merveilleux que nous avons passés tous ensemble.

Au bout de huit jours, le retour à la réalité nous a vite fait revenir sur terre!

Jamais deux sans trois... l'avenir nous le dira! ■

L'amicale des sapeurs-pompiers



● BONNE RETRAITE ROGER!

ROGER Barbieri est né à Bellegarde-sur-Valserine en 1954, il y passe son enfance et y suit toute sa scolarité. Durant les années 1970 et 1971, il travaille à la commune comme peintre en bâtiment pendant les vacances scolaires. En 1972, après deux années de comptabilité, il quitte le cursus scolaire et trouve un emploi de conducteur Typo (imprimeur) dans la Société des Arts Graphiques de Bellegarde. Contraint de quitter son poste en 1974 pour faire son service national, il intègre le 60^e RA à Friedrichshafen en Allemagne... puis démobilisé, Roger rentre « au pays » fin mai 1975.

De retour à Bellegarde, il travaille alors durant 5 mois comme peintre en bâtiment, avant de retrouver son emploi à la Société des Arts Graphiques où il restera jusqu'à fin juillet 1977.

La même année, Roger quitte Bellegarde pour se rapprocher de Nantua. Le 18 juin 1977, il épouse Christine Demarzo qui lui donnera trois enfants: Élodie née en 1978, Marjorie en 1983 et Anthony en 1985. À nouvelle vie, nouvel emploi! Après un passage d'une année aux Ets Piron & Cie à Nantua, une entreprise spécialisée dans la découpe de cartonnage, Roger renoue, en 1978, avec le secteur de l'imprimerie et travaille successivement chez Cluse Imprim,

aux Neyrolles, puis à l'Imprimerie Antoine à Montréal-la-Cluse, où il occupe un poste de conducteur Typo et Offset. En 1980, désireux de découvrir d'autres horizons, il entre dans l'Entreprise Coignet et participe à la construction du viaduc de Bellegarde-sur-Valserine, le chantier se terminera en 1982. La société MJ Industrie lui offre ensuite un poste de vernisseur décorateur sur plastique qu'il occupera jusqu'en 1995.

C'est en 1983, que le couple s'installe dans leur nouvelle maison, route de la Crozette à Saint-Martin-du-Fresne.

En 1995, la commune de Saint-Martin envisage la création d'un poste d'agent d'entretien polyvalent; c'est ainsi que Roger débute son activité... et 19 ans plus tard, il termine sa carrière en tant qu'agent technique 1^{re} classe.

Après une vie professionnelle bien remplie, l'heure de la détente est arrivée! La municipalité ainsi que les Saint-Martinois vous souhaitent une agréable retraite, Roger!

Vous allez maintenant pouvoir profiter de votre famille, votre épouse, vos enfants et 4 petits-enfants (Raphaël, Anaïs, Mathéo et Enzo), avec qui vous irez à la pêche, l'un de vos hobbies. Vous pourrez également faire du bricolage, du jardinage et pleins d'activités de jeune retraité! ■



● NOUVEAUX GRADES

C'EST à l'occasion de la cérémonie de commémoration du 8 mai, que Philippe et Gérard se sont vus remettre leur nouveau grade par notre maire, Dominique Turc, et Jean Deguerry, conseiller général du Canton de Nantua. À l'occasion des vœux du Maire en janvier dernier, ils avaient déjà reçu la médaille honorifique pour leur nombre d'années de service au sein du corps des sapeurs-pompiers.

Merci à tous nos valeureux pompiers!



Gérard Nury
Adjudant - Chef de corps adjoint

Philippe Previtali
Lieutenant - Chef de corps



Calendrier des manifestations 2014

- JUILLET 2014 -

vendredi 4 juillet 2014	Société de chasse	Assemblée Générale
samedi 5 juillet 2014	ESMCV	Vente de galettes à St Martin
dimanche 6 juillet 2014		Interlacs à Nantua
vendredi 11 juillet 2014		Folklories (parade du Gabon)
samedi 12 juillet 2014	ESMCV	Concours de pétanque
dimanche 13 juillet 2014	Amicale boules de la Tour	Concours de boules
lundi 14 juillet 2014	Comité des Fêtes	Marche vers la stèle de Chamoise
samedi 19 juillet 2014	Comité des Fêtes	Fête d'été

- AOÛT 2014 -

samedi 30 août 2014	Amicale boules de la Tour	Concours de boules - Challenge Sophie
---------------------	---------------------------	---------------------------------------

- SEPTEMBRE 2014 -

samedi 6 septembre 2014	Amicale boules de la Tour	Concours de boules
samedi 6 septembre 2014	Sou des écoles	VTTathlon « La Chamoisienne »
vendredi 12 septembre 2014	Team Tonic	Assemblée Générale
samedi 13 septembre 2014	ESMCV	Vente de galettes Combe du Val
samedi 13 septembre 2014	Comedy'Ain	Représentation de théâtre
vendredi 19 septembre 2014	Sou des écoles	Assemblée Générale
samedi 20 septembre 2014	Comedy'Ain	Représentation de théâtre

- OCTOBRE 2014 -

samedi 4 octobre 2014	Amicale des sapeurs pompiers	Vente de galettes
dimanche 5 octobre 2014	Sou des écoles	Vide grenier
dimanche 5 octobre 2014	Comité de fleurissement	Marché aux courges
vendredi 10 octobre 2014	Amicale boules de la Tour	Assemblée Générale
mercredi 15 octobre 2014	Donneurs de sang	Don du sang
samedi 18 octobre 2014	Sou des écoles	Ronde des sangliers

- NOVEMBRE 2014 -

vendredi 7 novembre 2014	Comité des fêtes	Assemblée Générale
vendredi 14 novembre 2014	Comité de fleurissement	Assemblée Générale
vendredi 21 novembre 2014	Les amis de la Tour	Assemblée Générale
samedi 22 novembre 2014	Comité des Fêtes	Repas de remerciements

- DÉCEMBRE 2014 -

vendredi 5 décembre 2014	Comité des Fêtes	Fondue
samedi 6 décembre 2014	CCAS	Repas du CCAS
vendredi 19 décembre 2014	Sou des écoles	Arbre de Noël
mercredi 24 décembre 2014	Donneurs de sang	Don du sang

Nos joies – Nos peines

• NAISSANCES

Sylvain DUBREUIL
Louise DURAND



• DÉCÈS

M^{me} Michèle COTTIER
M^{me} Nicole SANDRI
M^{me} Sylvette GRALL
M. Guy GUICHON
M^{me} Danielle CELLIER

P'tit Journal Printemps 2014

Nous remercions les auteurs des articles et des photos pour leur pertinence et leur disponibilité.

Directeur de la publication : Dominique Turc

Responsables de la publication : Florence Vignon & Brigitte Humbert

Coordination : Séverine Perraudeau & Michel Velas

Conception : DSFI Group

Réalisation : www.dsfi-group.com

Imprimé par : Gpe Solutions

Nombre d'exemplaires : 500